

# Observatoire photographique **DES PAYSAGES**



## **VILLIERS-SOUS-GREZ**

Entité paysagère :

- Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant



# L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

**L'ensemble des points d'observation (environ 200)** a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « **Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.



Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

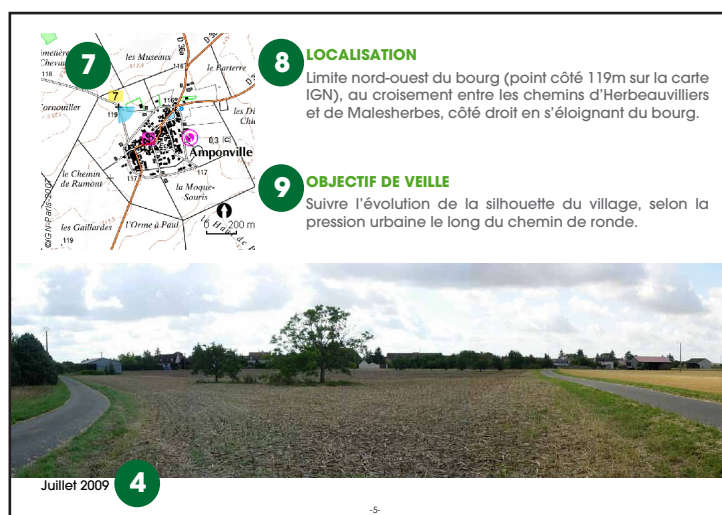
Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



## Livrets : PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière. Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

- 1 la ou les entité(s) concernée(s),**
- 2 la référence du point,** pour la communication auprès du Parc,
- 3 la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
- 4 la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
- 5 une légende** donnée au point d'observation,
- 6 des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
- 7 un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
- 8 le descriptif** de la localisation,
- 9 l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.



## Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc. Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

## Bornes de l'observatoire : VALORISATION

### Valorisation artistique de l'observatoire

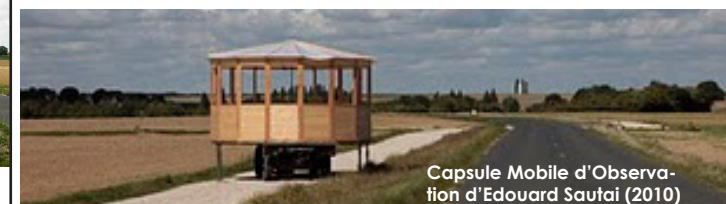
Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

### Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.



## INFORMATIONS ET CONTACT

Parc naturel régional  
du Gâtinais français  
**Cathy Bos,**  
Chargée de mission  
Architecture et Paysage  
01 64 98 23 38  
c.bos@parc-gatinais-  
francais.fr







Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

## **Référence du point : 1TPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 673133 ; Y : 6803032)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, septembre 2006, avril 2009, janvier 2010, février 2011, mars 2011, juillet 2011, octobre 2011, février 2012, avril 2012, juin 2013, juin 2020

Les lisières forestières du plateau vers Villiers-sous-Grez.

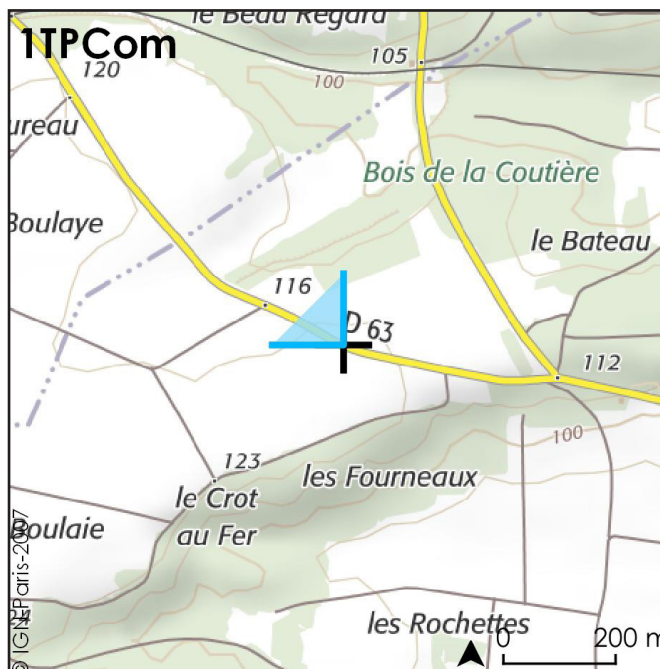


Printemps 2005



Septembre 2006





## LOCALISATION

RD63d, route de Villiers à Ury, bas-côté droit en allant vers Ury.

## OBJECTIF DE VEILLE

Veiller au maintien de ces haies relictuelles, à la qualité des lisières boisées et au maintien des arbres borniers.

Avril 2009



Janvier 2010





Juillet 2011



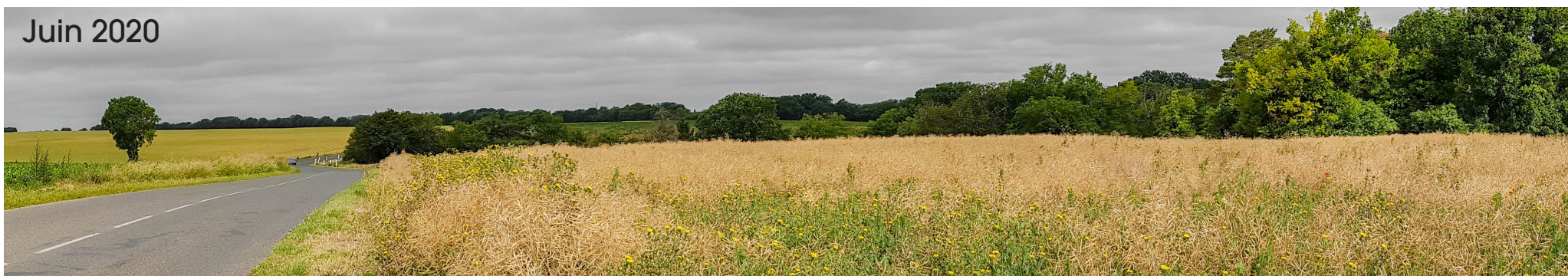
Avril 2012



Juin 2013



Juin 2020







Entité paysagère :  
**Forêt des Trois Pignons,  
bois de la Commanderie  
et bois de Larchant**

**Référence du point : 3aTPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 673584 ; Y : 6802895)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, avril 2009, janvier 2010,  
mars 2011, octobre 2011, février 2012, avril 2012, juin 2013, juin 2020

Clairière villageoise de Villiers-sous-Grez.

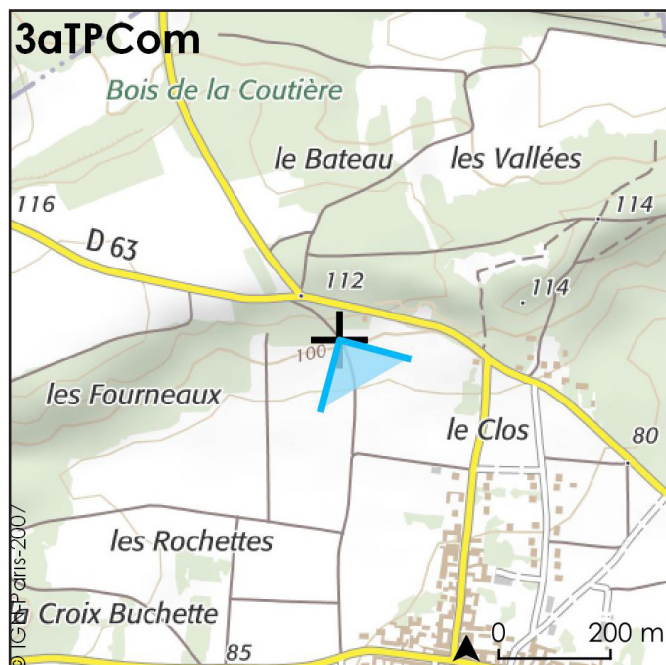


Printemps 2005



Avril 2009





## LOCALISATION

Sur le GR13, à la sortie du boisement, bas-côté droit en se dirigeant vers Villiers.

## OBJECTIF DE VEILLE

Suivre et maintenir l'accompagnement végétal (vergers, jardins...) des constructions en périphérie. Veiller sur la localisation et la qualité des extensions bâties (habitat ou agricole).







Février 2012



Juin 2013



Juin 2020





Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

Clairière villageoise de Villiers-sous-Grez.

## **Référence du point : 3bTPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 673254 ; Y : 6802306)

Dates des clichés disponibles : septembre 2006, mars 2009, janvier 2010, mars 2011, juillet 2011, octobre 2011, février 2012, avril 2012, juin 2020



Septembre 2006



Mars 2009





## LOCALISATION

RD104 en venant de Bessonville, à l'entrée du chemin rural sur la droite, après avoir traversé le bois du Landy (la photo est prise de l'autre côté de la route).

## OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à la préservation du caractère rural des petites routes d'accès à la clairière de Villiers (gabarit, caniveau en grès...).



Janvier 2010



Juillet 2011





Octobre 2011



Avril 2012



Juin 2020





Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

## **Référence du point : 4TPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 672052 ; Y : 6801289)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, mars 2009, avril 2009, janvier 2010, mars 2011, juillet 2011, octobre 2011, février 2012, avril 2012, juin 2013, juin 2020

Essart de Busseau.

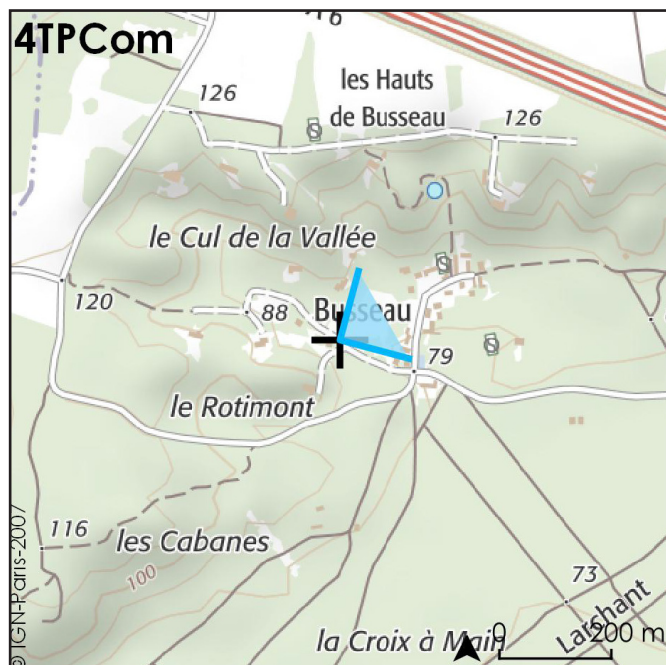


Printemps 2005



Mars 2009





## LOCALISATION

Depuis le chemin rural du « Cul de la Vallée », à peu près en face du coffrage électrique (côté gauche en allant vers Busseau).

## OBJECTIF DE VEILLE

Veiller au maintien de l'accompagnement végétal (vergers, jardins...) en périphérie, ainsi que sur la localisation et la qualité des extensions bâties (habitat ou agricole).



Janvier 2010



Octobre 2011





Avril 2012



Juin 2013



Juin 2020





Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

### **Référence du point : 5bTPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 673584 ; Y : 6802895)

Dates des clichés disponibles : septembre 2006, avril 2009, janvier 2010, février 2011, mars 2011, juillet 2011, octobre 2011, février 2012, avril 2012, juin 2020

Seuil visuel entre plateau et clairière villageoise (clairière de Villiers).



Septembre 2006



Avril 2009





## LOCALISATION

Sur le GR13, à la sortie du boisement, bas-côté droit en se dirigeant vers Villiers (la photo est prise 30 mètres avant la borne).

## OBJECTIF DE VEILLE

Veiller au maintien de l'effet de seuil produit par la végétation sur ce chemin.



Janvier 2010



Juillet 2011





Octobre 2011



Février 2012



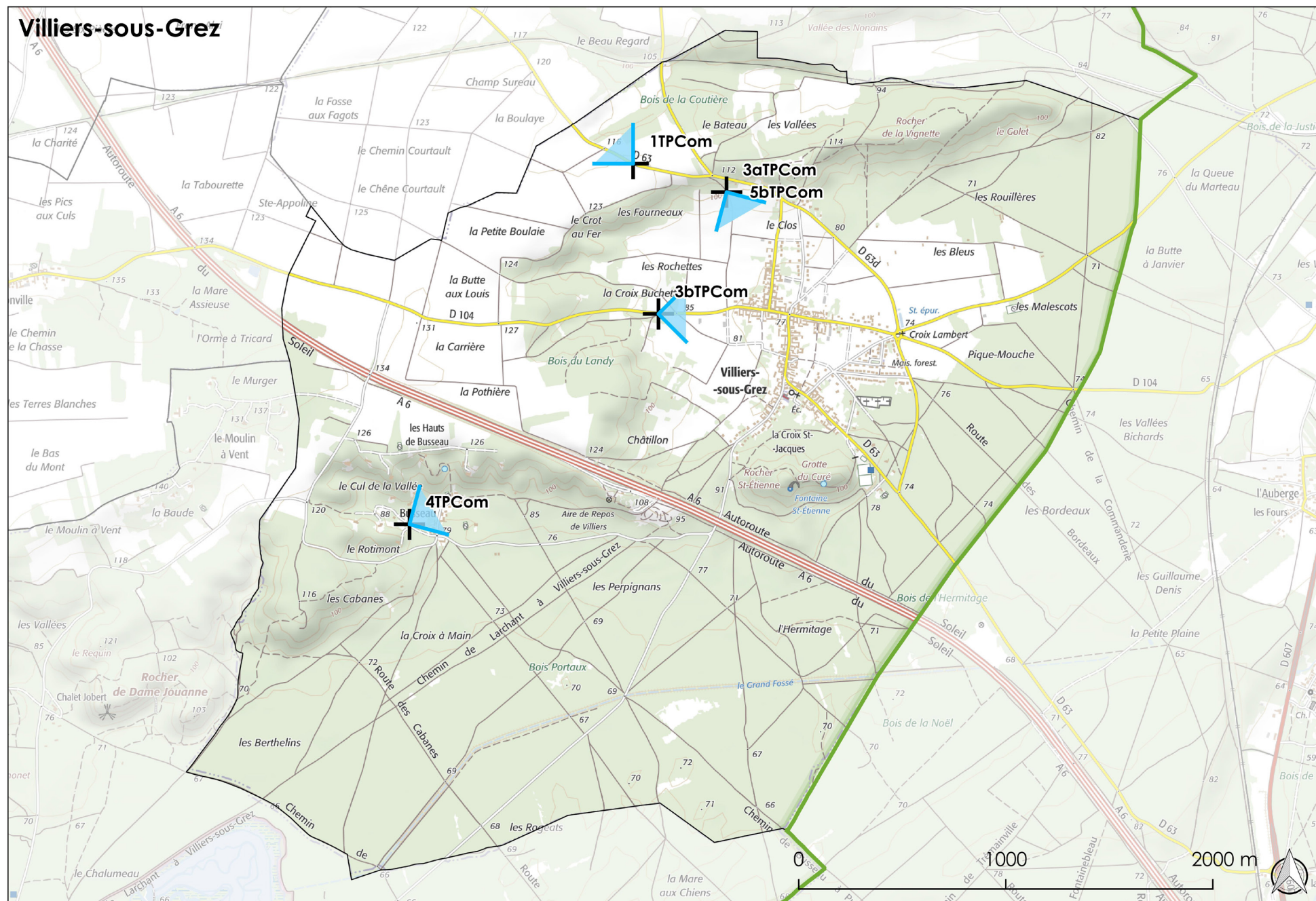
Avril 2012



Juin 2020



# CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 04/02/2020. Sources : Scan25, limites communales © IGN – 2015 ; Parc naturel régional du Gâtinais.



# Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français



**PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS**

**Maison du Parc**

20 boulevard du Marechal Lyautey  
91490 Milly-la-Forêt  
Tél. : 01 64 98 73 93  
accueil@parc-gatinais-francais.fr  
www.parc-gatinais-francais.fr

